

DIASPORA ET ÉCONOMIE INTERNATIONALE : LE CAS DES SUD-AFRICAINS D'ORIGINE INDIENNE

Frédéric Landy *

RÉSUMÉ. *L'Inde rêve que la diaspora indienne joue un rôle économique comparable à celui de la diaspora chinoise pour la Chine. En comparant trois cartes de la répartition mondiale des personnes d'origine indienne et des investissements internationaux, on constate que les pays à forte communauté indienne ne sont pas toujours des partenaires économiques majeurs de l'Inde. Celle-ci demeure une référence forte pour la diaspora, parfois très ancienne. Le cas de l'Afrique du Sud illustre bien la dissolution des liens matériels entre les personnes d'origine indienne et l'Inde, aggravée par la coupure de l'apartheid : la carte de l'Inde a souvent disparu des esprits, au profit d'une Inde bien plus abstraite.*

ABSTRACT. *The Government of India dreams that the Indian diaspora spread over the world plays an economic role similar to the one by the Chinese diaspora in China. While comparing three maps showing the location of overseas Indians and international investments, however, we realise that the countries with a large Indian community are not always major economic partners. True, India is still an important cultural reference for the diaspora, even when migration is very old. But in South Africa, most of the material links relating overseas Indians to the region of ancestral origin have been dissolved, all the more so since the break made by apartheid.*

RESUMEN. *La India espera que su diáspora pueda jugar un papel económico comparable con la diáspora china para la China. Comparando tres mapas de la repartición mundial de la diáspora india y de las inversiones internacionales, se observa que los países con una importante comunidad india no tienen siempre mayores relaciones económicas con la India. Sin embargo, la India representa una referencia fuerte para la diáspora, a veces muy antigua. El caso de Africa del Sur muestra la disolución de los vínculos materiales entre personas de origen india y la India, con la agravación debida al apartheid: el mapa de la India ha desaparecido de los pensamientos para la idea de una India muy abstracta.*

• AFRIQUE DU SUD • DIASPORA • INDE
• INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

• DIASPORA • FOREIGN DIRECT INVEST-
MENTS • INDIA • SOUTH AFRICA

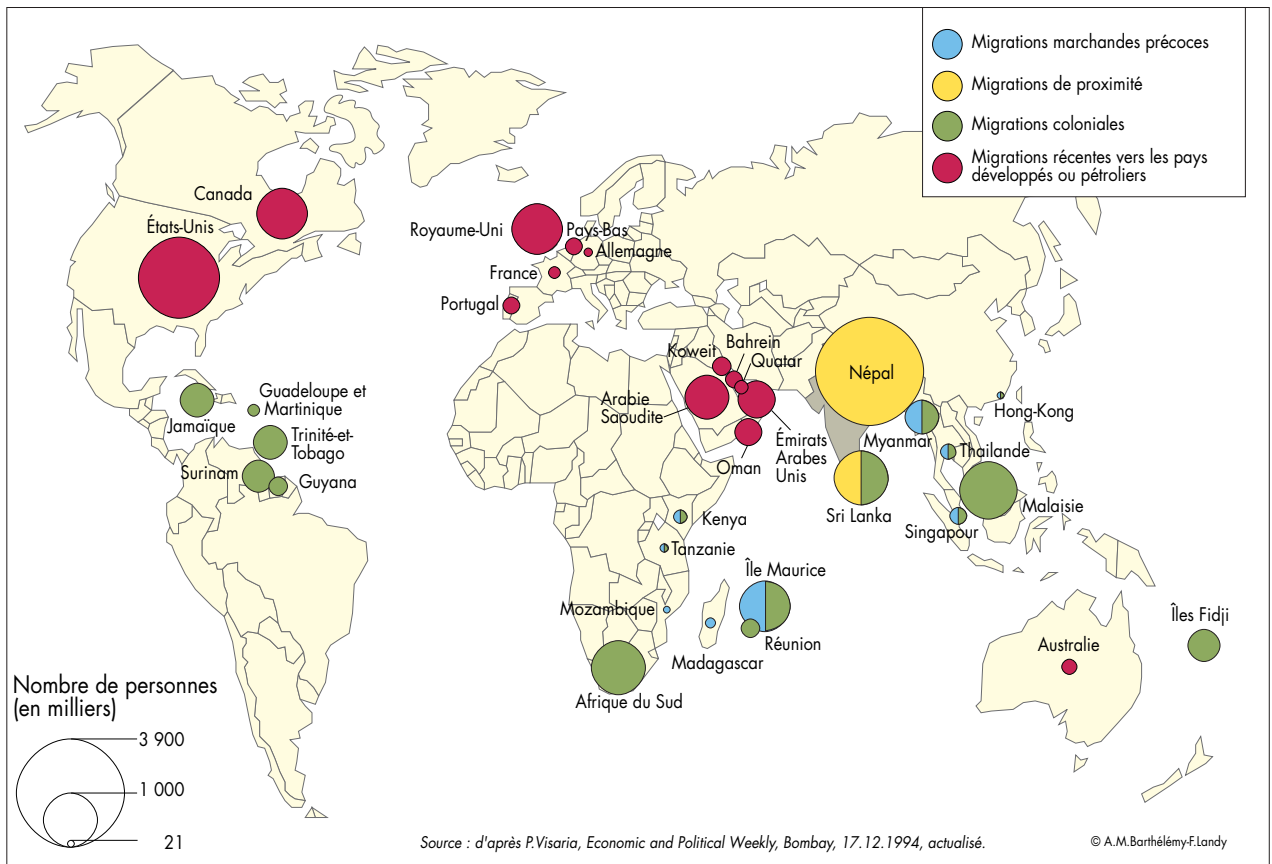
• AFRICA DEL SUR • DIASPORA • INDIA •
INVERSIONES DIRECTAS FORANEAS

L'Inde et l'Afrique du Sud sont deux pays qui ont connu des transformations majeures autour de 1990. En Inde, la libéralisation économique a ouvert le pays sur l'étranger : son gouvernement, particulièrement depuis le plan d'ajustement structurel de 1991, tente de développer les exportations et d'attirer les investissements directs étrangers (IDE), notamment ceux en provenance des Indiens de l'étranger que l'on rêve de voir jouer un rôle comparable à celui de la diaspora chinoise pour la Chine. En Afrique du Sud, la fin de l'apartheid donne naissance à une « nation arc-en-ciel » : elle met fin à l'ostracisme international qui frappait le pays, rétablit les échanges internationaux officiels, et du même coup permet au million de Sud-Africains d'origine indienne de

pouvoir renouer des liens avec le pays de leurs ancêtres, dont ils étaient théoriquement coupés depuis l'embargo de 1946.

On le voit, le contexte est favorable à l'intensification des liens entre Inde et Sud-Africains d'origine indienne. On peut alors se poser deux questions, à deux échelles : à l'échelle mondiale, peut-on déjà discerner aujourd'hui le poids des Indiens de l'étranger dans les flux d'investissement en Inde et dans les relations commerciales de celle-ci ? Le rêve de New Delhi est-il en train de se réaliser, ou bien ses espoirs fondés sur la diaspora apparaissent-ils vains ? À l'échelle nationale, peut-on voir, dans les régions d'origine des ancêtres des Sud-Africains indiens, les nouveaux pôles des

* Université Paris X-Nanterre, Département de géographie, 200 avenue de la République, 92001 Nanterre cedex
E-mail : frederic.landy@wanadoo.fr



1. La diaspora indienne vers 1994

échanges économiques entre l'Inde et l'Afrique du Sud ? En d'autres termes, les Sud-Africains, en intensifiant leurs relations avec l'Inde, ont-ils tendance à privilégier la région avec laquelle ils ont pu éventuellement garder une certaine familiarité (langue, culture, parents éloignés) (1) ? À ces deux questions, les cartes peuvent apporter des éléments de réponse.

La carte économique, projection de la carte culturelle ?

Observons tout d'abord trois planisphères. Le premier illustre la présence indienne à travers le monde, ce qu'on appelle la « diaspora indienne » par facilité, parce que les Indiens de l'étranger ont pour la plupart maintenu très vivant leur héritage culturel, mais en gardant à l'esprit que sous ce mot se cache une très grande hétérogénéité. Encore la carte 1 simplifie-t-elle grandement celle-ci, étant donné qu'elle réduit la situation des groupes d'origine indienne à quatre grands types seulement.

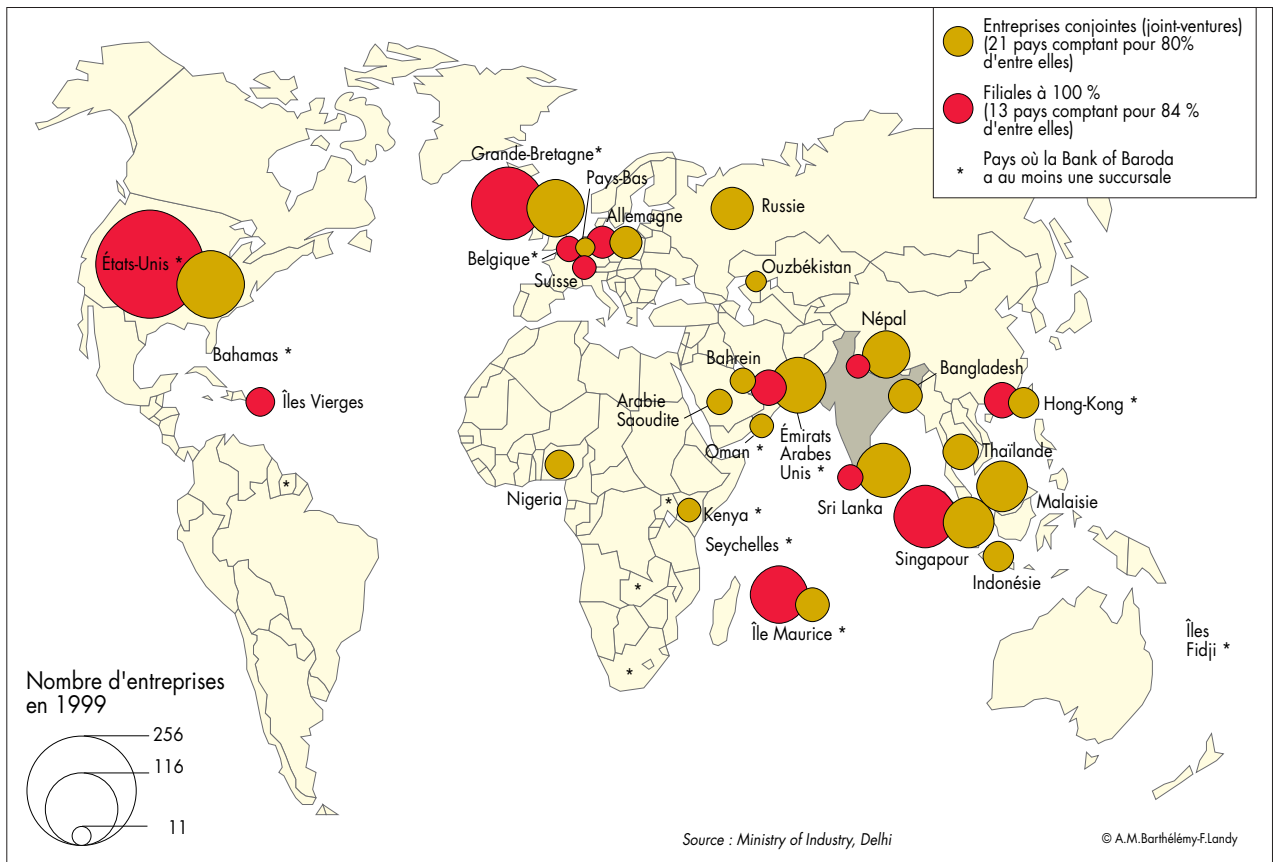
1. Les marchands qui, précocement (souvent avant le XVI^e siècle), sont venus en Afrique de l'Est ou en Asie du

Sud-Est en provenance du Gujarat (musulmans) ou du Tamil Nadu (Chettiars).

2. Les migrations, dans les pays voisins de l'Inde, d'une population hétérogène (marchands, agriculteurs...). Elles sont souvent très anciennes (« Tamouls de Jaffna » dès le 1^{er} siècle à Sri Lanka) mais se sont prolongées à l'époque contemporaine (Terail népalais). Les Indiens du Népal, à eux seuls, comptaient pour le quart de la diaspora (4 millions environ).

3. Les migrations de « travailleurs sous contrat » ou « engagés » (*indentured labourers*), partis dans le cadre de l'Empire colonial britannique (ou français) travailler notamment dans les plantations de canne à sucre après l'abolition de l'esclavage, auxquelles il faut ajouter d'autres migrations, fort comparables, organisées par des intermédiaires (*kangani, maistry*). Les Antilles, les Fidji, Maurice, le Natal pour les premières, l'Asie du Sud-Est pour les secondes, ont été parmi les principales terres d'accueil.

4. Les migrations, développées surtout après la seconde guerre mondiale, vers les pays industrialisés et les pays pétroliers du Golfe persique, elles-mêmes divisées en deux



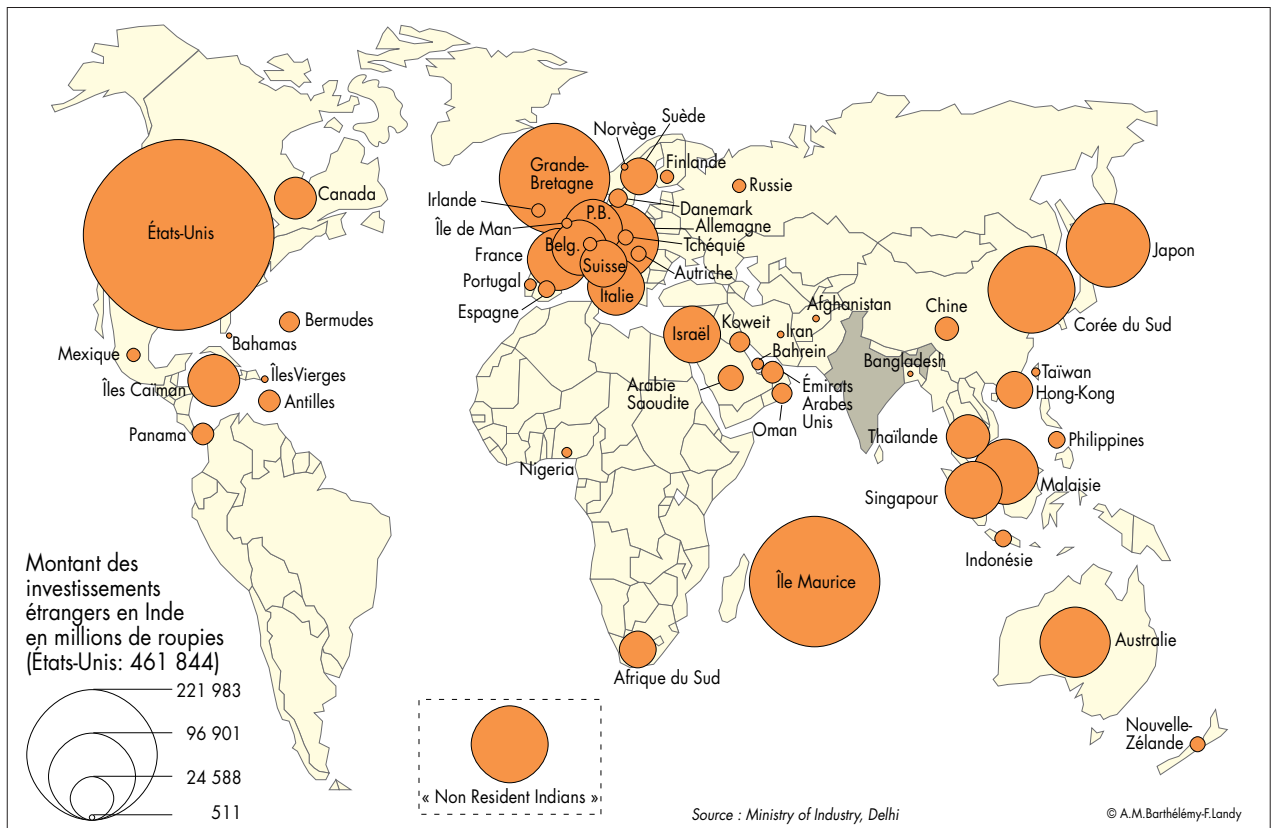
2. Entreprises conjointes (joint venture) et filiales à 100 % d'entreprises indiennes

sous-types : migrants peu qualifiés (en particulier vers le Golfe ou la Grande-Bretagne) et « exode des cerveaux » (en particulier vers les États-Unis). Les migrations ne sont que temporaires dans le Golfe, ce qui n'est pas le cas dans les pays occidentaux. Précisons qu'il s'agit souvent de « doubles migrants », comme ces « Indiens » des Fidji ou d'Ouganda allant ou fuyant en Grande-Bretagne.

Au total, une vingtaine de millions de personnes, moitié moins que la diaspora chinoise, ce qui représente fort peu en valeur relative par rapport au milliard d'habitants de l'Inde (2). Y a-t-il là un support potentiel pour la croissance économique indienne ?

L'Inde fait l'objet de beaucoup moins d'investissements étrangers qu'elle ne l'espérait en 1991. De plus, sur les quelque deux milliards de dollars d'IDE reçus chaque année, moins de 10 % proviennent des *Non Resident Indians* (NRI, Indiens de l'étranger ayant conservé la nationalité indienne). Mais la majorité des membres de la diaspora indienne n'a

pas l'étiquette NRI, leur migration étant trop ancienne. Existe-t-il une corrélation entre l'importance des groupes diasporiques indiens dans les différents pays et la densité des relations économiques de ces pays avec l'Inde ? Si cette corrélation existait, ce serait, sinon une preuve, du moins un indice (3) qu'il demeure des relations fortes entre la diaspora et l'économie indienne, étant donné que partout à travers le monde on note le maintien d'une forte identité culturelle qui peut être appelée « indianité ». Nous avons sélectionné dans le *Rapport Annuel 1999-2000* du Département indien du Commerce deux statistiques dont la cartographie peut être comparée avec celle de la diaspora : la carte 2 illustre la localisation des sociétés dont au moins une partie des capitaux provient de l'Inde ; la carte 3 est celle des IDE. Même si New Delhi ne publie pas de données désagrégées précisant les investissements effectués par la diaspora à partir de chaque pays, on peut penser que des flux particulièrement élevés en provenance de pays à forte communauté indienne témoigneraient d'un rôle notable des personnes d'origine indienne à travers le monde (4).



3. Origines des investissements directs étrangers en Inde approuvés entre 1991 et 1999

Le bilan est là aussi en demi-teinte. En premier lieu, point n'est besoin de calculer des régressions pour constater l'absence de relation stricte entre investissements et diaspora. En ce qui concerne les IDE, on notera l'absence d'investissements provenant du Népal alors que celui-ci compte la plus grosse communauté d'Indiens au monde – certes fortement assimilés. À l'inverse, Japon et Corée du Sud apparaissent comme des investisseurs majeurs en Inde alors qu'ils sont absents de la carte de la diaspora. On constate cependant des similitudes frappantes entre les deux cartes. C'est ainsi que le deuxième investisseur en Inde, derrière les États-Unis, est l'île Maurice. Ceci s'explique certes par l'accord fiscal entre l'Inde et ce pays, qui fait que nombre de ces investissements « étrangers » sont en réalité des flux provenant d'Inde qui transitent par Maurice pour bénéficier d'une taxation plus favorable. Il n'empêche que cet accord a sans doute été signé parce que les Indiens représentent plus des deux tiers de la population de Maurice. De même, les investissements en provenance d'Asie du Sud-Est s'expliquent certes avant tout par le développement économique de ces pays et par leur relative proximité, mais aussi par le grand nombre d'hommes

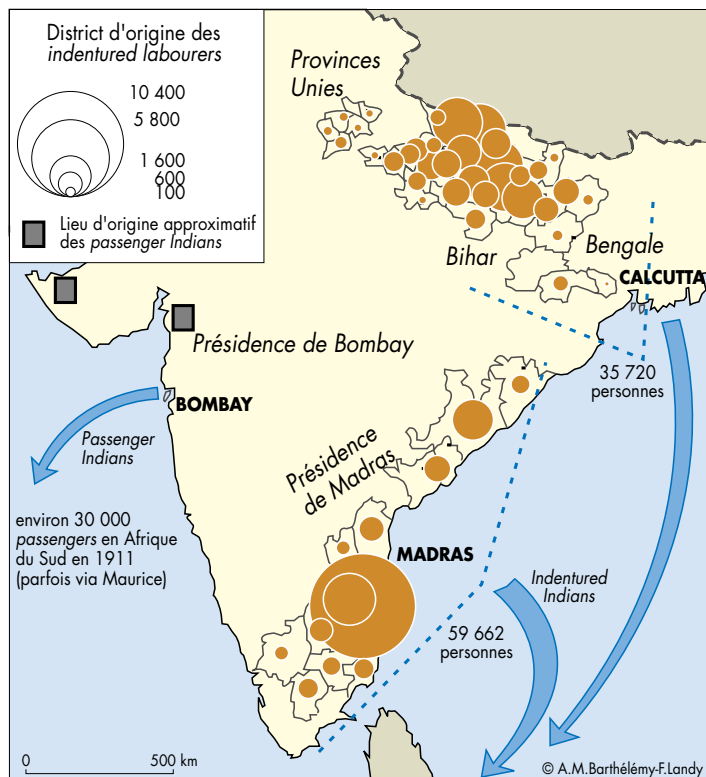
d'affaires d'origine indienne vivant là. On notera enfin que les succursales étrangères de la Bank of Baroda (fig. 2) ont une localisation fondée largement sur le fait diasporique (cas de l'Afrique de l'Est).

L'analyse de ces cartes demeure cependant superficielle pour au moins deux raisons : d'une part, les liens entre culture et économie sont difficilement perceptibles en tant que tels, étant donné qu'une bonne partie de la diaspora indienne réside dans des pays développés ou émergents, donc susceptibles d'avoir des relations denses avec l'Inde, même sans la présence d'Indiens en leur sein. D'autre part, la diversité des situations nationales interdit des généralisations qui seraient forcément outrancières. Il importe donc de changer d'échelle, et de descendre au niveau national avec une analyse rapide du cas sud-africain.

L'Inde pour les Sud-Africains : une référence plus culturelle que spatiale

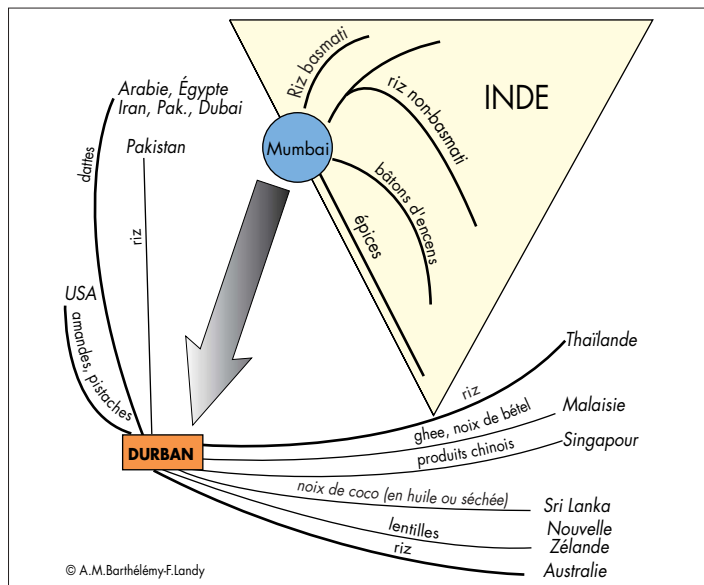
La diaspora sud-africaine est relativement complexe en raison de la dualité des origines migratoires de ce million

de personnes, pour l'essentiel concentrées à Durban. Environ les quatre-cinquièmes des « Indiens » sud-africains ont pour ancêtres des « travailleurs sous contrat ». Leurs régions d'origine se trouvent à proximité des ports d'embarquement (fig. 4) : l'aval de la plaine du Gange pour Calcutta, et le Tamil Nadu pour Madras (5). Les autres Indiens, des marchands souvent musulmans venus de façon indépendante (*free passengers*), provenaient pour la plupart du Gujarat. Il s'agit donc de migrations vieilles de plus d'un siècle, avec la coupure de l'embargo international contre la politique d'apartheid. Les descendants des « travailleurs sous contrat » ont pour la plupart oublié le nom de leur village d'origine, du district, voire de l'État, pour ne garder en mémoire qu'une origine linguistique qui leur sert d'appartenance régionale : on se dit encore « hindi », « tamil », etc., alors même qu'on ne parle plus la langue. Pour les descendants des marchands au contraire, des liens matériels ont pu subsister entre l'Inde et l'Afrique du Sud, étant donné qu'ils avaient les moyens matériels de les entretenir, fût-ce clandestinement au temps de l'apartheid.



4. Districts de recrutement des émigrants indiens vers le Natal (1860-1902)

La carte 4, si précise, a-t-elle son correspondant dans la carte contemporaine des relations des Sud-Africains indiens ? Les données manquent pour établir celle-ci, mais toutes les enquêtes sur le sujet, forcément très qualitatives, tendent à répondre par la négative (F. Landy, à paraître ; H. Mainet-Valleix, 2002). Dans le meilleur des cas, les hommes d'affaires musulmans continuent à entretenir des relations avec leur région d'origine du Gujarat, mais en ce qui concerne les liens matériels, il s'agit davantage de financement d'équipement local (école...) ou de migrations féminines de mariage que de commerce ou d'investissement productif : l'Inde n'est de toute façon qu'un élément de leur réseau diasporique mondial, chaque communauté musulmane (konkani, memon, etc.) ayant son propre réseau, relativement étanche vis-à-vis des autres. D'autre part, il va de soi que l'Inde représente un espace dont les potentiels économiques sont souvent jugés inférieurs à ceux d'autres pays plus développés. Elle apparaît d'autant moins comme un pays prioritaire que les musulmans n'y représentent que 12 % de la population : plus que vers Delhi, l'iden-



5. Origine des importations alimentaires d'Haribhai Spice Emporium, grand magasin « indien » de Durban

tité religieuse tourne donc de plus en plus la diaspora islamique vers La Mecque, le Maghreb ou d'autres communautés musulmanes non indiennes.

Tel n'est pas le cas des descendants des travailleurs sous contrat, en majorité hindous, pour lesquels l'Inde reste le référent religieux majeur. Mais cette fois, ce sont les facteurs matériels (la pauvreté de nombre d'entre eux, la longue coupure de l'apartheid) qui font obstacle à l'intensité de liens directs avec l'Inde. Celle-ci demeure un pays extrêmement présent dans la culture quotidienne et notamment domestique (nourriture, cinéma, musique), mais il ne s'agit que d'un pays transcendant, sans présence géographique réelle. On pense à l'Inde, on en rêve, mais on y va comme simple touriste, sans imaginer s'y installer, en visitant le Taj Mahal ou des lieux de pèlerinage mais en omettant souvent de passer dans la région d'origine, dont on a pu oublier le nom.

Quant aux hommes d'affaires de Durban qui traitent avec l'Inde, les relations économiques priment sur les facteurs sentimentaux, et l'on n'a guère pu noter de relations particulières avec l'origine ancestrale. Si l'on compare la carte 5 des importations d'Haribhai Spice Emporium, un grand magasin alimentaire spécialisé, avec la carte 4 de la provenance géographique des « travailleurs engagés », l'opposition est flagrante entre une carte historique et précise de l'Inde, et une autre, simple schéma, où le sous-continent est réduit à un triangle dont Mumbai (Bombay), lieu de courtage majeur, est la porte d'entrée. Encore ce triangle ne représente-t-il même pas la seule source des importations de produits « indiens » : en raison d'une meilleure compétitivité en termes de prix ou de disponibilité, bien des produits viennent d'Australie, du Proche-Orient ou d'Asie du Sud-Est. Parfois l'exportateur appartient à la diaspora indienne dans ces pays, parfois non. L'indianité de l'alimentation est ici un concept moins géographique que culturel. Les importations d'Haribhai sont une preuve de la mondialisation de l'ethnicité.

Le cas de la diaspora sud-africaine est sans doute extrême, en raison de l'héritage de l'embargo. Mais la situation est comparable dans les autres pays où ont débarqué, il y a plus d'un siècle, des Indiens pauvres, de l'Asie du Sud-Est jusqu'aux Caraïbes : les liens avec la région d'origine sont devenus fort ténus, sinon inexistantes, et l'Inde représente une référence culturelle qui relève désormais de l'imaginaire bien plus que de l'économique. La faute au gouvernement indien qui, depuis l'Indépendance de 1947, ne s'était guère préoccupé d'entretenir ses liens avec la diaspora ? Quoi qu'il en soit, New Delhi ne peut attendre trop d'aide à

la croissance économique de la part des Indiens de l'étranger. Si bien des émigrés récents aux États-Unis investissent en Inde, ce n'est sans doute le cas d'aucun Sud-Africain d'origine indienne.

(1) C'était l'hypothèse de départ du projet qui a donné lieu à cet article, dans le cadre du plus vaste programme « Espace, territoires et identités en Afrique du Sud et en Inde » lancé par Géotropiques (Paris X) et financé avant tout par l'Institut Français d'Afrique du Sud.

(2) Sans parler des quelque 325 millions de personnes peuplant les autres pays d'Asie du Sud, Pakistan et Bangladesh notamment. La très grande majorité des émigrés du « monde indien » provenait cependant de l'actuelle Union Indienne. Un chiffre exact de la diaspora indienne aujourd'hui est très difficile, et les sources bibliographiques sont souvent contradictoires. Le métissage, quoique limité, complique le dénombrement (DOM français), tout comme les mouvements migratoires récents (la moitié des Indiens du Surinam serait aux Pays-Bas).

(3) Trop d'économistes considèrent encore un coefficient de corrélation élevé comme la preuve d'une relation de causalité existant entre deux variables.

(4) Sur la carte 3, les investissements des *Non Resident Indians* sont représentés par un figuré isolé, étant donné qu'ils sont comptabilisés à part par l'administration de New Delhi. Il n'est pas précisé cependant si leurs investissements sont comptés deux fois et pris en compte aussi dans les chiffres par pays.

(5) Les archives consultées par S. Bhana ne couvrent pas la toute fin du système *indenture*, supprimé en 1911 à la requête du gouvernement de l'Inde.

Références bibliographiques

- BHANA S., 1991, *Indentured Indian Emigrants to Natal 1860-1902. A Study Based on Ships' Lists*, New Delhi, Promilla, 157 p.
- BRUNEAU M., 2001, « Peuples-monde de la longue durée : Grecs, Indiens, Chinois », *L'Espace géographique*, 3, p. 193-212.
- CLARKE C., PEACH C., VERTOVEC S. (dir), 1990, *South Asian Overseas. Migration and Ethnicity*, Cambridge Univ. Press, 375 p.
- EBRAHIM-VALLY R., 2001, *Kala Pani – Caste and Colour in South Africa*, Johannesburg, Kwela Books.
- KLIOT N., 1996, « Asian Diaspora's Role in International Politics: Features and Evolution », in G. PREVELAKIS (dir.), 1996, *Les réseaux des diasporas*, L'Harmattan-Kykem, Paris, p. 69-80.
- LANDY F., à paraître, « Terre des ancêtres et territoire de diaspora : le cas des Sud-Africains d'origine indienne », in P. GERVAIS-LAMBONY F. LANDY, S. OLDFIELD (dir), *Espaces arcs-en-ciel. Territoires et identités en Afrique du Sud et en Inde*, Karthala, Paris.
- MAINET-VALLEIX H., 2002, *Durban. Les Indiens, leurs territoires, leur identité*, Paris, IFAS-Karthala, 269 p..